



Journée internationale de lutte contre les LGBTphobies 2019 - Des avancées saluantes à poursuivre pour les personnes transgenres dans l'enseignement supérieur et la recherche

vendredi 17 mai 2019, par [Bariaud](#)

**Journée internationale de lutte contre les LGBTphobies 2019 :
Des avancées saluantes à poursuivre pour les personnes transgenres dans
l'enseignement supérieur et la recherche**

Communiqué de presse - 17 mai 2019

Le 17 mai, Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (IDAHOT) : « International Day Against Homophobia and Transphobia » est chaque année l'occasion de célébrer les avancées des droits des personnes LGBTI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et plus). C'est aussi un rappel de l'ampleur du chemin qu'il reste encore à parcourir pour accéder à une égalité réelle entre toutes et tous, quelles que soient son identité de genre et son orientation sexuelle. De plus en plus d'universités et de grandes écoles ont pris la mesure de ces enjeux, évolution reflétée par les annonces récentes du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) facilitant les conditions d'études et d'emploi des étudiant·es et personnels transgenres.

Nos associations se félicitent de la mobilisation des établissements d'enseignement supérieur autour de ce sujet. Forte d'un réseau de 70 établissements membres, la CPED est déterminée à faire de la date du 17 mai un moment de mobilisation autour des valeurs d'égalité et de lutte contre les discriminations. Conférences, projections, ateliers, débats, forums, expositions : ainsi, d'événements permettant d'enrichir le débat auprès de la communauté universitaire.

Consultez quelques exemples d'actions dans l'enseignement supérieur pour le 17 mai

Nous nous réjouissons par ailleurs de l'avancée certaine permise par le MESRI à l'égard des étudiant·es et personnels transgenres : reconnaissance du prénom d'usage et suppression des mentions Monsieur/Madame – qui ne sont pas contraignantes de 2016 en –, sur les documents et pièces remis à l'établissement, formation des futur·es enseignant·es et des agents des CRUS, diffusion prochaine d'une campagne nationale de sensibilisation... Ces annonces ministérielles légitiment les mesures déjà prises par certains établissements, tout en permettant aux autres d'être guidés dans leurs démarches et de valider les initiatives encore trop nombreuses. En effet, associations LGBTI+, syndicats et Défenseur des Droits relèvent des situations de blocage dans l'utilisation du prénom d'usage sur les documents universitaires. Nous invitons les établissements à faire évoluer leurs pratiques et les mettre en conformité avec les recommandations du MESRI, de la DILCRAH et du Défenseur des Droits. L'enjeu est de taille : assurer une égalité de traitement sur tout le territoire français.

Nos associations sont depuis des années mobilisées sur le plan de la lutte contre les LGBTphobies. Le partenariat avec les étudiant·es et associations de défense des personnes LGBTI+ a permis aux réunions régulières des établissements de prendre la mesure des difficultés rencontrées par les étudiant·es et de construire des politiques au plus près de leurs besoins. Ce chantier est loin d'être terminé, mais l'annonce du Ministère constitue pour nous un point d'étape vers une communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche plus égalitaire, débarrassée de toutes les discriminations et violences fondées sur le genre et l'orientation sexuelle.

**Contact CPED : Annek Brochet, chargée de projet annek.brochet@cped.org, 06 70 54 39 33
Collectif Éducation contre les LGBT-phobies : Akati Guitou akati.guitou@cped.org
L'Autre Cercle : Philippe Anselin, chargé de projet Université philippe.anselin@autre-cercle.org 06 70 54 39 33
Le Refuge : Frédéric Gal, Directeur général / gal@le-refuge.org, 06 24 52 66 66
SOS Homophobie Délégation PHC : Florence Dinada, relation presse florence.dinada@sos-homophobie.org 06 22 23 34 32**

Le 17 mai, Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (IDAHOT : « International Day Against Homophobia and Transphobia ») est chaque année l'occasion de célébrer les avancées des droits des personnes LGBTI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et plus). C'est aussi un rappel de l'ampleur du chemin qu'il reste encore à parcourir pour accéder à une égalité réelle entre toutes et tous, quelles que soient son identité de genre et son orientation sexuelle. De plus en plus d'universités et de grandes écoles ont pris la mesure de ces enjeux, évolution reflétée par les

annonces récentes du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) facilitant les conditions d'études et d'emploi des étudiant·es et personnels transgenres.

Nos associations se félicitent de la mobilisation des établissements d'enseignement supérieur autour de ce sujet. Forte d'un réseau de 78 établissements membres, la CPED est déterminée à faire de la date du 17 mai un moment de rassemblement autour des valeurs d'égalité et de lutte contre les discriminations. Conférences, projections, ateliers, théâtres-forums, expositions : autant d'événements permettant d'ouvrir le débat auprès de la communauté universitaire.

Nous nous réjouissons par ailleurs de l'avancée certaine permise par le MESRI à l'égard des étudiant·es et personnels transgenres : reconnaissance du prénom d'usage et suppression des mentions Monsieur/Madame - qui ne sont pas constitutives de l'état civil - sur les documents et pièces internes à l'établissement, formation des futur·es enseignant·es et des agent·es des CROUS, diffusion prochaine d'une campagne nationale de sensibilisation... Ces annonces ministérielles légitiment les mesures déjà prises par certains établissements, tout en permettant aux autres d'être guidés dans leurs démarches et de vaincre les réticences encore trop nombreuses. En effet, associations LGBT+, syndicats et Défenseur des Droits relèvent des situations de blocage dans l'utilisation du prénom d'usage sur les documents universitaires. Nous invitons les établissements à faire évoluer leurs pratiques et les mettre en conformité avec les préconisations du MESRI, de la DILCRAH et du Défenseur des Droits. L'enjeu est de taille : assurer une égalité de traitement sur tout le territoire français.

Nos associations sont depuis des années mobilisées sur le plan de la lutte contre les LGBTphobies. Le partenariat avec les étudiant·es et associations de défense des personnes LGBT+ a permis aux missions égalité des établissements de prendre la mesure des difficultés rencontrées par les étudiant·es et de construire des politiques au plus près de leurs besoins. Ce chantier est loin d'être terminé, mais l'annonce du Ministère constitue pour nous un point d'étape vers une communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche plus égalitaire, débarrassée de toutes les discriminations et violences fondées sur le genre et l'orientation sexuelle.